



S Saint-Yvi Sant-Ivi

NOVEMBRE 2024



LE MAGAZINE D'INFORMATION
NOVEMBRE 2024



Sommaire

■ MOT DU MAIRE	3
■ TRAVAUX	4 > 5
■ CCAS	6
■ CHAPELLE DE LOCMARIA	7
■ ENFANCE&JEUNESSE	8 > 9
■ PATRIMOINE	10
■ BIODIVERSITÉ	11
■ AGENDA	12

Infos pratiques

Mairie

2, place de la Mairie

29140 Saint-Yvi

02 98 94 72 11

contact@saint-yvi.bzh

www.saint-yvi.bzh

  AucœurdeSaint-Yvi

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

jeudi : 08h30 - 12h00

samedi matin : 09h00 - 12h00

Bulletin Novembre 2024

Directeur de la publication : Guy Pagnard.

Comité de rédaction : Guy Pagnard,
Julien Kerhervé, Elise Mahé, Patrick Danard,
Julien Peroz, Glad Sant Ivi.

Traduction de l'édito : Office public
de la langue bretonne.

Crédits photos : Élus et agents Municipalité,
Julien Peroz, Alain Le Métayer.

Conception, réalisation : antoineperhirin.io

Impression : Imprimerie de l'Atlantique
à Concarneau – 1550 exemplaires.

Distribution : Médiapost.

l'édito

pennad-stur

de Guy Pagnard

maire de Saint-Yvi / maer Sant-Ivi



En 2015, le Président du Sénat - dont le mode d'élection est fondé sur les élus des collectivités - a cru faire un compliment aux maires. S'ils sont les élus préférés des Français selon les sondages, c'est parce qu'ils sont dans le concret et la proximité des problèmes des gens. Et même « à portée d'engueulade » ! Ce bon mot est entré dans le vocabulaire courant mais je crois qu'il est parfois mal interprété.

Soyons clair : s'ils sont bien au service de leurs concitoyens, ni les élus, ni les agents, ne sont là pour se faire engueuler par personne au simple motif de s'être présenté à des élections ou parce que l'usager « paie des impôts ». Pour des relations humaines réciproquement respectueuses, la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. C'est la seule règle possible. La liberté de se voir parler poliment, de ne pas être agressé même verbalement par quiconque. Ici, à Saint-Yvi, nous en sommes aux mouvements d'humeur de certains habitants. Veillons à ce que les choses ne dérivent pas.

Soyons clair : le maire en tant qu'employeur rappellera leurs devoirs légaux de respect d'un agent en fonction à tous les usagers : n'entrer dans les locaux que lorsqu'on y est invité, dire bonjour, attendre son tour et expliquer calmement sa demande pour avoir une réponse correspondant aux règles en vigueur, légales ou communales. En cas de mécontentement de la réponse, le Maire et ses adjoints sont disponibles par messagerie et sur rendez-vous.

En 2021, le Président du Sénat a rectifié son propos : « Le principal rôle des maires, ce n'est pas seulement de se faire engueuler, c'est surtout de créer du dialogue et de l'apaisement ». Je préfère.

À bientôt en mairie, dans le calme et avec politesse.

Merci.



Ha plijet e oa deoc'h ar spered a vreudeuriezh a oa epad ar C'hoarioù Olimpek e Pariz ? Ha ma talc'hfemp egizse er vuhez pemdez ? E 2015 e kave da Brezidant ar Sened - a vez dilennet gant dilennidi ar strollegezhioù - en doa graet gourc'hemennoù d'ar vaered. - a cru faire un compliment aux maires. Ma'z int dilennidi muiañ-karet ar Frañsizien hervez ar sontadegoù ez eo abalamour ma reont war-dro an traoù fetis hag ar pezh a sell ouzh an dud. Ha tost a-walc'h int evit « klevet o fegement » zoken ! An dro-lavar-se a vez implijet alies bremañ met soñjal a ra din e vez treuzkom-prenet a-wechoù.

Vous avez aimé
l'esprit de fraternité
durant les J.O
de Paris ?

Et si on continuait
au quotidien.

Bezomp sklaer : daoust ma'z int e servij an en o c'humun, n'eo sañset nag an dilennidi nag ar wazourien da glevet o fegement digant den ebet war zigarez o deus lakaet o anv en dilennadegoù pe abalamour ma vez « paeet tailhoù » gant an dud. Evit ma vo darempredoù a zoujañs etre an dud ne faot ket da frankiz an eil re mont enep frankiz ar re all. N'eus reolenn all ebet. An dud zo da bregoute en ur mod seven, n'emaint ket da vezañ taget gant den ebet, memes dre gomz. Amañ e Sant-Ivi emamp gant taolioùimor tud zo. Taolomp evezh ne yafe ket an traoù war washaat.

Bezomp sklaer : ar maer, un implijer anezhañ, a gaso da soñj da dout an dud eus ar redioù lezennel a zoujañs evit ur gwazour war e amzer labour : mont er savadurioù ma vezer pedet da zont tre hepken, demata, gortoz e dro ha goulenn an traoù en ur mod sioul evit kaout ur respont hag a glot gant ar reolennoù e talvoud, hervez al lezenn pe hervez reolennoù ar gumun. Ma ne ya ket ar respont d'an nen e c'hall mont e darempred gant ar Maer hag an eilmaered dre gemennerezh pe goulenn lakaat un emgav.

Distroet e oa Prezidant ar Sened war e gomzoù e 2021 : « Labour pennañ ar vaered n'eo ket klevet o fegement nemetken, digoriñ ar gaoz ha sioulaat ar jeu, ne lavaran ket ». Gwell eo din.

Ken ar c'hentañ en ti-kêr, en ur mod sioul ha seven. Trugarez deoc'h.

Plan pluriannuel de remplacement des candélabres

En 2023, la commune a fait réaliser par le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère) un Schéma Directeur d'Aménagement Lumineux (SDAL) pour définir les priorités de changement des candélabres en fonction de l'évolution des normes (interdiction des lampes à mercure ou des boules rondes éclairant le ciel), de l'ancienneté des mats et... de nos capacités financières (environ 15000 € par an). Il en est ressorti une programmation jusqu'en 2027.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, le SDEF apporte sa quote-part. Pour 2024, vous trouverez dans le tableau le récapitulatif des travaux inscrits et leur plan de financement. La

part communale se monte à 13576€, 17044€ pour le SDEF et 5204€ du Fond Vert national, soit un programme de remplacement de 30620€.

	Montant HT	Montants TTC (TVA 20%)	Modalité de calcul de la participation communale	Financement du SDEF	Fonds vert 2024 déduit de la part communale	Part communale	
						Total	dont frais de suivi
Rénovation éclairage public Place de la Liberté	10 821,00 €	12 985,20 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lum. et 1900€ HT mât lanterne et 100%HT au-delà du plafond (2 points lumineux et 4 mâts/lanternes)	4 600,00 €	5 204,60 €	6 221,00 €	0,00 €
Rénovation mât+lanterne Impasse de Kerilis	3 479,00 €	4 174,80 €	50% HT de 1900€ HT mât lanterne et 100%HT au-delà du plafond (2 mâts/lanternes)	1 739,50 €		1 739,50 €	0,00 €
Rénovation point lumineux Route du Letty	5 769,00 €	6 922,80 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lum. et 100%HT au-delà du plafond (6 points lumineux)	2 400,00 €		3 369,00 €	0,00 €
Rénovation point lumineux Place Mendès France	2 922,00 €	3 506,40 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lum. et 100%HT au-delà du plafond (2 points lumineux)	88,00 €		2 122,00 €	0,00 €
Rénovation point lumineux Rue de l'Armistice	1 461,00 €	1 753,20 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lum. et 100%HT au-delà du plafond (1 point lumineux)	400,00 €		1 061,00 €	0,00 €
Rénovation point lumineux Rue des Frères Scailloux	1 461,00 €	1 753,20 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lum. et 100%HT au-delà du plafond (1 point lumineux)	400,00 €		1 061,00 €	0,00 €
Rénovation mât+lanterne Salle des sports	4 707,00 €	5 648,40 €	50% HT de 1900€ HT mât lanterne et 100%HT au-delà du plafond (2 mâts/lanternes)	1 900,00 €		2 807,00 €	0,00 €
TOTAL PART COMMUNALE AVANT FONDS VERT						18 380,50 €	0,00 €
TOTAL	30 620,00 €	36 744,00 €		12 239,50 €	5 204,60 €	13 175,90 €	0,00 €

Poursuite des aménagements du bourg

Depuis le printemps, les services techniques ont réalisé de nouveau parterre. La poursuite des aménagements se fait progressivement en fonction des saisons.

Ainsi le parterre de la maison des associations a été refait, le rond-point de la sortie du bourg a également pris de la couleur avec de nouveaux pots et l'implantation de prairies fleuries aux services techniques et en direction de Quimper.

Le prochain projet se dirigera sur l'entrée bourg coté Rosporden et sur la route de Kerancolven vers les campings.



Pumptrack : un travail de longue haleine mais déjà un vrai succès

Ce projet, initié en 2021 s'est finalisé en juin 2024 après plusieurs années de collaboration avec les jeunes de la commune, notamment du Conseil Municipal des Jeunes. Afin d'établir le choix du projet, ces derniers ont visité d'autres infrastructures similaires pour définir le profil d'usages de l'équipement. Celui-ci se veut accessible aussi bien aux plus petits adeptes de draisennes, dans sa partie ouest qu'aux amateurs de sensations plus fortes.

Le Parcours de Glisse Universel s'adresse même aux personnes plus âgées ou en rééducation. Deux créneaux sont réservés par l'association AK 29 Santé pour des activités se déroulant les lundis, de 15 h à 16 h, et les mercredis, de 18 h 15 à 19 h 45.



Dès son ouverture très attendue, le bilan est plus que positif avec de nombreux utilisateurs cet été.

Le coût total de l'installation s'élève à 125 900 €, financé à hauteur de 86 300 € (68%) par des subventions de l'Agence Nationale du Sport et par le Conseil Départemental du Finistère, laissant un reste à charge de seulement 39 600 €.

Situé à proximité de la salle des sports, du city-stade et de la voie verte, ce pumptrack renforce l'engagement de la commune envers le sport et les loisirs pour tous, tout en offrant un lieu de convivialité et de divertissement sécurisé.

Rénovations thermiques des écoles, du presbytère et construction de la nouvelle médiathèque de CCA : les gros chantiers ont démarré

L'avant-projet définitif de la médiathèque tiers-lieu de CCA été adopté en septembre 2024 pour une réalisation à partir de la mi 2025 jusque fin 2026. Située à l'entrée du bourg près des écoles et de la Maison de Santé, la commune a cédé une emprise foncière d'environ 1300 m².

La surface utile sera de 342 m² avec des espaces dédiés aux enfants, parents, aux animations et multimédia. Le bâtiment sera en ossature bois (moindre empreinte carbone que le béton comme tous ceux réalisés depuis le restaurant scolaire en 2013). Une attention particulière a été apportée à l'isolation pour un confort hivernal et estival. Nouveauté : le complément de chauffage sera assuré par géothermie, le plus économique en fonctionnement. La coursive extérieure sera protégée par une pergola photovoltaïque pour l'autoconsommation de l'électricité. Les eaux pluviales seront récupérées pour les toilettes et les espaces verts. Le montant prévisionnel des travaux est de 1 054 000 € HT.



Un fichier spécifique des personnes vulnérables.

La municipalité de Saint-Yvi met en place un fichier spécifique des personnes vulnérables. Ce fichier, très encadré par la loi, permet aux personnes qui désirent s'y inscrire, de se faire contacter lors de crises sanitaires ou météorologiques.

Il sera établi en parallèle au Plan Communal de Sauvegarde de la commune. Certaines personnes vivent très isolées et même si l'entraide de voisinage a très bien fonctionné, il est aussi du devoir de la commune de s'assurer de la situation des plus fragiles. Le formulaire d'inscription est disponible en Mairie ou en téléchargement sous ce lien [Formulaire-d'inscription-Mairie-SY-personnes-vulnerables](#) ou en Mairie.



L'assemblée a honoré ses doyens : Léonie Nicolas, 97 ans, et Jean Dahéron, 99 ans et demi.

Repas des aînés

La municipalité de Saint-Yvi a offert un repas chaleureux, dimanche 6 octobre, aux personnes âgées de plus de 71 ans.

Ce moment de partage, réunissant plus de 130 convives, a été marqué par la bonne humeur, accompagnée d'une ambiance musicale festive.



Chez Micheline

Depuis juin 2025, Chez Micheline s'installe tous les 15 jours sur la place de la mairie et 1 fois par mois sur le parking de la médiathèque. L'équipe bénévole et salariée du centre social et le CCAS de Rosporden ont eu cette envie commune de proposer aux habitants un espace pour partager un café, échanger et vivre un moment ensemble en toute simplicité !

Pour cette première tournée, Chez Micheline a accueilli en moyenne 15 à 20 personnes à Chaque fois. Elle est sortie 8 fois avec une météo changeante mais l'ambiance reste toujours chaleureuse "À part le froid c'était chaleureux !", confirme Marie ! Pour cette première période, nous sommes très contentes. "Avec Chez Micheline, on se sent chez nous mais dehors. On se sent à l'aise. Quand on est moins nombreux, les échanges sont plus profonds. On a le temps de prendre le temps d'écouter. On ne voit pas le temps passer."

Nous avons des habitués et des passants curieux de nous rencontrer ou pas. "J'ai découvert une partie de la vie de Gérard alors que je le connais depuis longtemps." "Un rayon de soleil pour le démarrage de ma journée compliquée". voici autant de témoignages aussi touchant l'un que les autres !

La tournée de Chez Micheline continue en hiver ! Les mardis de 9h30 à 11h30 à la place de la mairie tous les 15 jours, et les mercredis pendant l'ouverture du vestiaire.



Les statues de la chapelle de Locmaria an hent retrouvent des couleurs

C'est un travail de plusieurs mois qui vient de prendre fin à la chapelle de Locmaria an hent, à Saint-Yvi, avec la remise en place de onze statues fraîchement rénovées. Une cérémonie était organisée vendredi 20 septembre pour fêter l'évènement.

Le retour de onze statues rénovées à la chapelle de Locmaria-an-hent, à Saint-Yvi, a été célébré vendredi 20 septembre, « même si elles ont repris leur place dans l'édifice avant la saison estivale, au plus grand plaisir des nombreux visiteurs », a souligné le maire, Guy Pagnard.

Pour Xavier de Saint-Chamas, conservateur des Monuments historiques, ces travaux de restauration ont été particulièrement cadrés, car la quasi-totalité du mobilier est protégée au titre des Monuments historiques. « Il y a un niveau d'authenticité de l'édifice, mais aussi de son décor, qui est très élevé. C'est là tout l'intérêt de cette restauration globale, qui vise à restituer une compréhension et une mise en valeur de ce statuaire », a-t-il résumé.

La restauration du statuaire a été confiée à Gilles Mantoux et Marie-Cécile Cusson, de l'Atelier régional de restauration, situé à Bignan (56). Une opération détaillée par Gilles Mantoux lui-même : « Notre intervention a consisté à conserver l'existant, en protégeant les œuvres contre les insectes xylophages et en réalisant quelques consolidations sur des statues très abîmées, ceci avant de réaliser des interventions de restauration proprement dites. Cela consiste en un dépoussiérage et un nettoyage des statues, avant de refixer la polychromie, les différentes couches picturales qui, au fil du temps, ont tendance à se décoller. Des injections de colles pour conserver au maximum cette couche picturale d'origine ont été réalisées, ainsi que, en accord avec Xavier de Saint-Chamas, quelques comblements là où ils étaient nécessaires », a expliqué le restaurateur.



Le chapeau de saint Isidore restauré

Trônant à l'entrée de la chapelle, une superbe statue de saint Isidore avait subi les affres du temps et son chapeau avait été particulièrement endommagé. Une intervention particulière a permis de réparer cet élément, comme l'a précisé Annie Salaün, la présidente de l'association de la chapelle : « C'est grâce au prêtre

Gusti Hervé, qui était intervenu avec humour auprès du conservateur : "Vous imaginez qu'Isidore aille à la messe, à Locmaria, avec son beau costume, sa femme lui faisant remarquer qu'il ne pouvait pas s'y rendre avec un chapeau dans cet état". Du coup, le chapeau a, lui aussi, été restauré », a souri la présidente.

?

En parallèle de cette opération, une étude préalable à une future restauration du maître-autel et des autels latéraux notamment, est en cours.



ALSH 2024

Depuis la rénovation extension de l'Accueil collectif de mineurs en Février 2024 les enfants ont pu élaborer des activités autour de l'Histoire, dans un premier temps sur le Moyen-Âge en continuant sur les Temps Modernes et finissant au mois de Juin sur l'Époque Contemporaine avec une moyenne de 51 enfants à la journée.

Sur la période de Juillet, les enfants se sont amusés à égaler les Français sur les JO avec quelques disciplines disputées (tir à l'arc, tennis de table...)

Au mois d'août, les animateurs ont créé un projet d'animation sur les différents animaux semaine par semaine pour la diversité des activités avec un temps fort la visite du Parc les Terres de Natae à Lorient pour une cinquantaine d'enfants travaillant sur les Pandas roux avec l'équipe pédagogique du Parc.

Les séjours de l'été, fortement fréquentés, vont laisser de beaux souvenirs aux enfants avec des journées bien remplies, avec notamment la visite du Puy du fou et sa Cinéscénie, le retour au temps des Indiens durant 3 jours à Scaër et l'apprentissage de l'équitation pour les plus jeunes.

Depuis la rentrée de Septembre, l'équipe pédagogique, avec les enfants, travaille sur la thématique " autour du Monde " en commençant par la Jungle et ensuite la Montagne. Les animations se déclinent en activités comme les aventuriers, les ouistitis, ou bien encore l'arbre à perroquet...

L'accueil reçoit une soixantaine d'enfants chaque Mercredi et Vacances scolaires.



Avis aux jeunes de la commune nés en 2008/2009

Vous pouvez bénéficier d'une subvention de la commune pour passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) pour accompagner les enfants de Saint-Yvi sur plusieurs périodes de l'année. Pour cela, il faut postuler par courrier à l'attention de Monsieur le Maire avant le 30 juin 2025.

Le dispositif « Argent de Poche » : Un job pour toi à Saint-Yvi !

Tu as entre 14 et 17 ans et tu cherches un moyen de gagner un peu d'argent tout en contribuant à aider ta commune ?
Le dispositif « **Argent de Poche** » est fait pour toi !



C'est quoi exactement le dispositif 'Argent de Poche' ?

Le principe est simple : tu participes à des petites missions de travail près de chez toi, et en échange, tu reçois **15 euros** pour **3 heures** de travail. C'est l'occasion de gagner de l'argent tout en t'impliquant dans ta commune !

Quels types de missions ?

Il y en a pour tous les goûts ! Que tu sois plus intéressé par le côté pratique, créatif ou même l'entraide, tu trouveras une mission qui te correspond. Voici quelques exemples :

- **Service Administratif** : Tri, classement, inventaire, aide pour la préparation des élections...
- **Service Technique** : Aide à l'entretien des bâtiments ou des espaces verts, désherbage...
- **Service Gestion et Embellissement de la Ville** : Création de décorations pour embellir ta ville.
- **Service Enfance Jeunesse** : Aide à l'accompagnement des enfants et nettoyage des jeux publics.
- **Service Entretien et Restauration** : Aide à la préparation des repas, entretien des locaux...
- **Actions Solidaires** : En collaboration avec le CCAS de Saint-Yvi, tu peux participer à des actions solidaires pour ta commune.

Quand ça se passe ?

Les missions auront lieu durant les vacances scolaires (campagne de recrutement faite en amont) :

- Une semaine au Printemps
- Une semaine en Été

C'est l'occasion parfaite pour t'occuper pendant tes vacances tout en étant rémunéré !

Comment s'inscrire ?

Pour participer, rien de plus simple :

1. **Inscris-toi** en remplissant un dossier d'inscription à remettre à la mairie.
2. Le dossier est valable pour **trois ans**, tu peux donc participer plusieurs fois !
3. Chaque mission nécessite un **contrat de participation** signé, que tu déposes également en mairie.

Pourquoi participer ?

- **Gagner de l'argent** tout en aidant ta commune.
- **Apprendre de nouvelles compétences** : tu pourras découvrir différents types de travail tout en étant encadré par des professionnels.
- **Un engagement citoyen** : en participant, tu contribues activement à améliorer ton environnement et à soutenir les actions solidaires.
- **Rends-toi utile et prends des responsabilités** : l'opportunité de développer ta confiance en toi et tes capacités d'organisation.



Infos pratiques

Tu as des questions ? Contacte le Service Jeunesse
07 89 35 49 89 • espace-jeunes@saint-yvi.bzh

Le clocher de Saint-Yvi a 300 ans

Nous connaissons les dates de construction des différents éléments de l'église Notre Dame de Saint-Yvi grâce à des dates gravées ou inscrites sur le monument : le calvaire date de 1514, la nef de l'église de 1602, la sacristie de 1672, le clocher de 1724 et les vitraux de 1885. Le clocher a donc tout juste 300 ans cette année !

Un clocher de style cornouaillais

Il est l'œuvre de l'architecte Jean Cariou et du tailleur de pierres Pierre Le Bleis, tous deux de Pont-l'Abbé. Il est décoré des éléments de la Trinité, soit de bas en haut :

- Le Saint Esprit sur la clef de voute du portail, sous la forme d'une colombe renversée
- Au second niveau deux statues posées sur une corniche : une Vierge aux mains jointes et un Saint Jean au livre. Au-dessus le Christ en croix est installé sur une fenêtre en partie murée, sans doute une correction demandée à l'architecte pendant le chantier.
- Au-dessus du Christ un buste du Père, en personnage barbu, bras écartés.

Les deux chambres de cloches sont entourées d'une balustrade classique posée sur des corbelets dont les angles sont des figures humaines. Les quatre poteaux d'angle de cette balustrade portent chacun 2 blasons des seigneurs de Treanna, famille noble d'Elliant à l'époque de la construction du clocher : « d'argent à macle d'azur » (losange bleu sur fond blanc).

La base de la flèche est composée de 4 clochetons, chacun équipé d'une gargouille représentant 2 éperviers à l'ouest et sans doute 2 chiens à l'est.

Entre les clochetons on trouve quatre pinacles orientés vers les points cardinaux. Au sommet de ces pinacles on trouve 4 têtes d'évêque identiques qui semblent surveiller la paroisse...

Au sommet de la flèche un coq donne la direction du vent. Quand il regarde le bourg d'Elliant c'est signe de beau temps ! Le jour de l'armistice du 8 mai 1945, un habitant de Saint-Yvi, qui n'avait pas le vertige, avait orné ce coq d'un drapeau tricolore !



Un procès pendant la construction du clocher en mai 1724

Les annales judiciaires du tribunal royal de Concarneau confirment la date de construction du clocher.

En effet en mai 1724 le tailleur de pierres Jean Le Bleis, originaire de Pont l'Abbé, a assigné devant ce tribunal quatre habitants de Saint Yvi à la suite de blessures reçues au cours d'une rixe survenue le dimanche 30 avril 1724 à 10h du soir.

Le requérant sort de chez Yves le Treffenec chez qui il loge à Saint Yvi pour aller chez Patrice Connan, cabaretier du bourg, prendre la bouteille de vin du dimanche qui est prévue dans son contrat pour la construction du clocher. Mais il se retrouve dans l'auberge au milieu d'une bagarre entre des Saint Yviens « pris de boisson ». Le pauvre tailleur de pierres est roué de coups de bâtons et les Saint Yviens lui cassent un bras.

Au tribunal Julien Hervé, un autre maçon originaire de Rosporden, témoigne en faveur de son collègue.

Jean Le Bleis fait valoir qu'il ne peut plus travailler ni subvenir aux besoins de sa famille : son épouse et ses nombreux enfants restés à Pont l'Abbé. L'histoire ne dit pas ce qu'il a obtenu à la suite du jugement...

Atlas de la biodiversité communale : importance des haies et talus

À l'échelle de CCA, en 2023, une stratégie a été adoptée dans le cadre du programme régional Breizh Bocage. La commune de Saint Yvi comporte plus de 150 km de talus et de haies sur son territoire, qui remplissent de multiples fonctions :

- **Paysagère**, en agrémentant et structurant nos paysages, voire en masquant des bâtiments parfois imposants.
- **Hydraulique**, en retenant l'eau de ruissellement, en favorisant l'infiltration des eaux de pluie vers les nappes et ainsi en soutenant les débits des cours d'eau en période d'étiage
- **Épuratoire** : les haies et talus retiennent les engrais, produits phytosanitaires ou autres produits éventuellement lessivés, et participent à leur élimination via les racines et filaments des champignons qui y sont associés
- **Ombrière et brise-vents**, ils protègent les animaux et évitent le réchauffement des cours d'eau
- **Agricole**, en hébergeant de nombreux insectes pollinisateurs, en limitant l'érosion des sols
- **Réserve de bois-énergie**

À cela s'ajoute une fonction **écologique** essentielle au maintien de la biodiversité dans nos campagnes. Les haies et talus constituent en effet des refuges pour de nombreuses espèces animales, qui viennent y nicher, s'y reposer, ou y trouver leur nourriture. Au même titre que les étangs et cours d'eau, qui composent la « **trame bleue** », les haies et talus participent à la « **trame verte** », qui permet aux espèces de se déplacer sur l'ensemble de notre territoire, et constituent ce qu'on appelle à juste titre des « **corridors écologiques** ».

Pour toutes ces fonctions, il est indispensable de protéger les haies et talus de notre territoire.

Tout d'abord en évitant leur mitage ou leur suppression (11500 km disparaissent toujours chaque année en France !) ou dans certains cas en l'autorisant moyennant des mesures compensatoires soumises à autorisation municipale. Au niveau des talus, par exemple, tout arasement est soumis à autorisation préalable du Maire depuis 2010.

Mais aussi en assurant un entretien respectueux, ou une exploitation raisonnée : ne pas intervenir en période de reproduction, d'avril à juillet, éviter les coupes blanches, conserver des arbres tous les 6 à 10 m, les arbres remarquables et quelques arbres morts, car souvent creux et propices à la nidification,... Vous trouverez sur le site de la commune la « **Charte de gestion durable du bocage** » élaborée par CCA, Quimperlé Communauté et la coopérative Energies Bois Sud Cornouaille, donnant quelques préconisations simples, pouvant être suivies par les particuliers.

Enfin, les haies et talus sont protégés par de nombreuses réglementations et par le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Yvi. Toute demande d'entretien ou de modification de boisements et de talus bocagers doit ainsi faire l'objet du dépôt d'une **Déclaration Préalable** en mairie. Le mode d'emploi est également téléchargeable.

Moyennant quoi l'exploitation du bocage reste possible, du moment qu'elle est faite avec bon sens.



JANVIER

Sa. 25 **Collecte de Sang** de 8h30 à 13h
à la Maison des associations

FEVRIER

Di. 2 **La Gravel boue** aux Cycles Jeannès

Di. 2 AG du Bois de Pleuven

Ve. 7 AG Donneurs de sang

Ve. 21 AG Pétanque Loisirs

MARS

Sa. 8 **Déambulation Carnaval** par l'APEL
Sainte-Anne

AVRIL

Ve. 4 **Collecte de Sang** de 14h30 à 19h à la
maison des associations

Sa. 12 **Loto** à la salle polyvalente par Fest'Yvi

WE 18/19/20 **FÊTES COMMUNALES**

Ve. 18 **Belote / Poker** à la maison des associations

Sa. 19 **Challenge pétanque** sur le plateau sportif

Sa. 19 **Tournoi inter quartiers Foot loisirs**
au stade municipal

Sa. 19 **Jarret night fever** à la Maison
des Associations

Di. 20 **Course Cycliste du trophée Jo Velly**
sur le circuit communal

Lu. 21 **Chasse à l'œuf ARBP Bois de Pleuven**

MAI

Me. 1^{er} **Tournoi des jeunes ASSY** au Stade
dès 9h30

Sa. 17 **Challenge Pétanque Charles Le Goff**
sur le plateau à 14h

Di. 18 **TROC PUCES** de l'ARBP Bois de Pleuven
de 9h à 18h

Ve. 23 AG de la Communale de chasse

Sa. 24 **Récré Imagin'air** par l'APE Ecoles
Publiques au stade dès 10h30

Sa. 24, Di. 25 **Fête de la Nature** à Carn Grand

Je. 29, Ve. 30 **Ouverture de la chapelle de Locmaria**
de 14h30 /17h30 avec visites samedi 31
et dimanche 1^{er} juin

JUIN

Di. 1^{er} **Concert** à la chapelle de Locmaria

Sa. 7 AG La Paloche

Sa. 7 **Challenge Pétanque Charles Le Goff**
sur le plateau à 14h

Sa. 7 Tournoi des jeunes Roz Hand'Du 29
à la salle polyvalente

7 / 8 et 9 Ouverture de la chapelle de Locmaria
avec visites commentées

Sa. 14 **FEST'YVI** par Fest'Yvi au stade municipal

Di. 15 **S'TY Trail 2025 - course Nature**
par TREC - départ salle des sports

Sa. 21 **Kermesse de l'APEL Sainte Anne**
à l'école Sainte Anne dès 17h

Sa. 21 **Tournoi de Futnet ASSY** au Stade
Municipal - Suivi **Soirée concert**
à la maison des associations

Sa. 28 **Challenge Pétanque Charles Le Goff**
sur le plateau à 14h

Sa. 28 **Kermesse de l'APE écoles Publiques** dans
les cours des écoles publiques dès 14h

JUILLET

Ouverture Chapelle Locmaria
du 7 juillet au 25 août
visites commentées et exposition

Sa. 19 **Challenge Pétanque Charles Le Goff**
sur le plateau à 14h

Sa. 26 **Soirée Bretonne** par Roz Hand'Du 29
sur le parking Camping Bois de Pleuven

AOUT

Di. 3 **Vide quartier** à la Chapelle
de Locmaria An Hent

Sa. 23 **Challenge Pétanque Charles Le Goff**
sur le plateau à 14h

Sa. 30 **Collecte de Sang** à la maison des
associations de 8h30 à 13h

SEPTEMBRE

Sa. 6 **Challenge Pétanque Charles Le Goff**
sur le plateau à 10h

Sa. 6 **Forum des associations** à la Maison
des associations

Sa. 20, Di. 21 **JOURNEES DU PATRIMOINE**
(programme non défini à ce jour)

Di. 28 **Critérium Gravel Cycles Jeannès**
sur le circuit de Carn Grand

OCTOBRE

Di. 5 **Repas des aînés** offert aux plus de 71 ans
par la Municipalité

Ve. 31 **Après-midi Halloween** par SYnergy
à la Maison des associations

NOVEMBRE

Sa. 8 **Loto** à la salle polyvalente
par le comité des Fêtes

Ve. 14 **Collecte de Sang** à la maison
des associations de 15h à 19h30

Di. 16 **Bourse aux jouets** par SYnergy
à la Maison des associations de 9h à 13h

Sa. 22 **Représentation théâtre** par les Anes
Animés à la Maison des associations

DECEMBRE

5 / 6 et 7 **Marché de Noël** par le Comité des fêtes
sur le place de la Mairie